

# Pédagogie entre autres

Le journal du Syndicat des professeur·e·s  
du Cégep du Vieux Montréal



Novembre 2019  
Volume 27, no 01



La planète s'invite au travail - 27 septembre 2019

**D**ans cette édition de votre journal syndical, vous y trouverez une série de textes qui mettent en évidence l'importance de la concertation dans une démarche institutionnelle.

Faire institution s'inscrit dans une démarche collaborative entre différentes instances et acteurs-trices. C'est ce que souligne avec emphase Sylvain Chamberland dans son mot du président portant sur les préparatifs ayant mené au 27 septembre dernier de même que sur les engagements du collège qui ont résulté de cette journée. L'extraordinaire collaboration entre les syndicats, les étudiant.es et la partie patronale est grandement responsable de ce succès.

## Table des matières

**01 • Éditorial**

**03 • 27 septembre 2019 : historique!**

**04 • Une refonte complètement déconnecté**

**10 • Sur la place des mathématiques**

**12 • Entre marchandise et humanisme**

**16 • Plaidoyer pour une approche technocritique de l'intelligence artificielle (IA)**

**18 • L'environnement, un nouvel enjeu de charge mentale?**

**20 • Dossiers à surveiller**

**S'UNIR.  
AGIR.  
GAGNER.**



## À propos du SPCVM

**Syndicat des professeurs du Cégep  
du Vieux Montréal**

255 Ontario Est,  
Montréal, Qc H2X 1X6  
bureau A3.04

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h

## Pour nous rejoindre

site WEB : [www.spcvm.org](http://www.spcvm.org)

courriel : [info@spcvm.org](mailto:info@spcvm.org)

téléphone : **514.843.8884**

**514.982.3437** (2086)

facebook: [www.facebook.com/SPCVM/](https://www.facebook.com/SPCVM/)

## Collaborateurs

*Sylvain Chamberland*  
(Président du comité Exécutif du SPCVM)

*Nathalie Zakaïb*  
(Sciences et techniques de gestion)

*Martin Godon*  
(Philosophie)

*Cédric Lamathe*  
(Mathématiques)

*Claudine Jouny*  
(Soins infirmiers)

## L'équipe

Directeur de l'information :

*Stéphane Thellen*  
(Sociologie)

Mise en page :

*Ana-Hilda R.Zetino*  
(Agente technique)

Quelques textes s'inscrivent pourtant dans une posture critique en soulignant l'absence de consultation ou des problématiques en matière de collégialité. On peut penser aux sérieux problèmes de consultation quant à la révision des programmes de Sciences naturelles, Sciences humaines, de technique de Gestion de commerce, de Comptabilité et gestion et de Bureautique tel qu'illustrés par les textes de Cédric Lamath et de Nathalie Zakahib.

Dans une perspective écoféministe, Claudine Jouny nous convie pour sa part à réfléchir à un meilleur partenariat entre les genres afin de faire face notamment à la surcharge mentale vécue par des femmes en regard des nouvelles pratiques écologiques.

Au chapitre de la négociation collective de la fonction publique que nous venons d'amorcer, nous avons appris cet automne le refus de la partie patronale de procéder à un dépôt simultané des demandes, refus qui ne peut que briser le rythme et la confiance nécessaire au bon déroulement de celle-ci.

Si la concertation est au cœur de la démarche syndicale actuelle de négociation collective 2020, avec ses succès et ses échecs (il est permis de penser que les travaux qui devaient mener au Front commun ont échoué en partie en raison de certaines revendications corporatistes), la démarche actuelle des négociations, en priorisant la question de la précarité tant aux tables sectorielles qu'à la table centrale, résulte pour sa part d'une démarche résolument solidaire que nous avons soulignée ici même au SPCVM à travers la campagne : un.e prof.e c'est un prof: pour la parité entre les profs à la formation continue et au régulier!

Dans un autre registre, le texte de Martin Godon et celui que je signe remettent en question les appels incessants à « adapter » nos pratiques pédagogiques en prétextant une supposé 4<sup>ième</sup> révolution industrielle qui serait induite par le développement accéléré de l'Intelligence artificielle (IA). Si révolution il doit y avoir, si nous voulons être cohérents avec la visée humaniste du collège, elle ne devrait pas venir des instances technocratiques du capitalisme globalisé et leur appel à nous adapter mais elle devrait venir de la base, par des acteurs et actrices au cœur de ces transformations, des professionnels, sur leur lieu de travail.

Pour faire institution, il faut d'abord dialogue entre les différents interlocuteurs. Les réformes technocratiques ne peuvent que provoquer conflits, susciter démotivation, blocage, aller à l'encontre de toute forme d'acceptabilité sociale. Briser les silos pour favoriser la concertation, nous en sommes. Si par contre il s'agit de briser une culture institutionnelle, ce qui fait la couleur du CVM, ne respectant pas le rôle des uns et des autres, c'est non. À l'aune des actions du SPCVM cet automne et de textes de ce numéro, c'est clair, les enseignant-e-s sont et seront à l'œuvre pour faire école et pour faire société!

Stéphane Thellen  
Département de sociologie  
Directeur à l'information, SPCVM

## 27 septembre 2019 : historique!

Quelle belle journée que ce 27 septembre ! Ce fut une première pour le CVM : toute la communauté est sortie sur la place publique pour s'engager comme institution à faire une différence sur le plan environnemental.



La planète s'invite au travail - 27 septembre 2019

Enseignant.es, cadres, employé.es, étudiant.es : nous avons travaillé des mois durant pour organiser cette journée institutionnelle parce que nous avons convenu qu'il y avait urgence en matière de lutte contre les changements climatiques et que la communauté du Vieux Montréal devait se mettre en action, quitte à bousculer nos pratiques et nos habitudes de vie au collège. Après conférences, assemblées, kiosques d'information, nous nous sommes entendus sur deux priorités : le collège s'est engagé sur la voie de la carboneutralité et du zéro déchet d'ici les trois prochaines années.

C'est la tête haute et le cœur solidaire que nous avons ensuite pris la rue pour revendiquer à la classe politique de nous écouter<sup>1</sup> et de suivre notre exemple et celui de la jeunesse mobilisée et prête à agir et ce, sur la scène mondiale.

Fier de nos engagements, je suis convaincu qu'ensemble, nous ferons une différence!

Un gros merci à toutes et à tous ceux qui ont participé aux différentes activités proposées en matinée. Un merci tout particulier au comité de mobilisation du SPCVM, élargie pour l'occasion, qui nous a organisé une

<sup>1</sup> C'est dans ce contexte que le SPCVM, en respect du mandat voté en assemblée générale, s'est fait le porte-parole des revendications de La planète s'invite au parlement. Nous demandons à nos gouvernements de :

-S'assurer, à travers des campagnes de sensibilisation régulières, que la population est pleinement informée de la gravité des dérèglements climatiques et de l'effondrement de la biodiversité.

-Adopter une loi climatique qui force l'atteinte des cibles de GES recommandées par le GIEC pour limiter le réchauffement du climat à 1,5 degré (le GIEC estime qu'une réduction des émissions nettes de CO2 de 50 % pour 2030 et de 100 % pour 2050, accompagnée d'une forte réduction des autres GES, donnerait à l'humanité 66 % de chances d'atteindre cet objectif).

-Interdire tout nouveau projet d'exploration ou d'exploitation des hydrocarbures, et mettre un terme à toutes les subventions directes ou indirectes aux combustibles fossiles.

-Créer des structures régionales permettant à la population de contribuer à une transition juste porteuse de justice sociale.

---

*«[...]le collège s'est engagé sur la voie de la carboneutralité et du zéro déchet d'ici les trois prochaines années.»*

---

semaine d'activité midi pour nous y préparer.

À l'avenir, ce sera notamment le rôle du Comité d'action et de concertation en environnement (CACE)<sup>2</sup>, de tenir le phare et de nous rappeler nos engagements et vanter nos progrès!

Syndicalement.

Sylvain Chamberland  
Président du comité exécutif du SPCVM

## Une refonte complètement déconnectée!



---

*Quelle surprise pour notre département de Sciences et techniques de gestion ! La panique s'installe chez nos précaires et une chasse à l'information commence.*

---

**J**eudi, le 3 octobre 2019, une rumeur court sur Facebook. Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a l'intention de fermer les programmes techniques de Comptabilité et gestion, de Gestion de commerces et de Bureautique pour faire un seul programme de Techniques de l'administration (titre provisoire) et une Attestation d'études collégiales (AEC) en Gestion de commerces. La rumeur devient une réalité lorsque l'on apprend que l'annonce devrait se faire le 25 octobre 2019 au Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques (CNPEPT).

Quelle surprise pour notre département de Sciences et techniques de gestion ! La panique s'installe chez nos précaires et une chasse à l'information commence. Mais que se passe-t-il dans la tête des gens du MEES?

### ***Petit historique***

Le MEES a entrepris une vaste opération pour donner suite à un rapport du vérificateur général qui déplorait la lenteur des révisions de programmes (DEP et DEC). Dans cette foulée, le CNPEPT tente d'effectuer les opérations dans un délai de 18 mois. Malheureusement, cette précipitation ne donne pas toujours des résultats heureux.

### ***Processus de révision de programme bâclé et opaque***

Nous avons donc appris qu'en décembre 2018, le MEES a effectué une analyse de la profession de la technicienne et du technicien en administration qui constitue la première étape de la refonte. Après une lecture appro-

<sup>2</sup> A noter que les membres de l'exécutif du SPCVM se sont personnellement engagés à offrir une partie de leur salaire, 100\$, au Comité d'action et de concertation en environnement (CACE). Ceux et celles qui seraient intéressés.es à faire de même, selon vos moyens, peuvent se présenter au bureau du syndicat pour plus d'information ou écrire à [info@spcvm.org](mailto:info@spcvm.org)

fondie, plusieurs constats sont apparus:

- Échantillon non représentatif du marché du travail (Aucun employeur en Gestion de commerces, en Marketing et Publicité)
- Peu d'entreprises du secteur privé (Qui représente au moins 50% des employeurs) par rapport au secteur public
- Marché du travail de Montréal et les environs nullement représenté
- Représentants de différents ministères dans l'échantillon (Conflit d'intérêts?)
- Aucun représentant en médias sociaux et en commerce électronique dans l'échantillon
- Besoins des collègues de Montréal différents de ceux de Québec et des régions non reconnus

L'analyse de la profession permet de tracer le portrait le plus complet et le plus fidèle possible.

Autre constat:

- Omission d'importants intervenants du marché du travail surtout dans le plus grand milieu des affaires que représente Montréal et ses environs et ce, dans les trois programmes

L'analyse de la profession sert d'assise pour le développement des compétences.

Constats:

- Manque grave d'informations pertinentes
- Informations recueillies: partielles et incomplètes
- Aucune représentation des milieux de travail en Gestion de commerces
- Aucun professeur participant au processus dans aucun des programmes

L'analyse de tâches est partie d'une liste de tâches remise aux participants.

Constats:

- Contenu de cette liste non fourni
- Aucun respect des couleurs locales
- Tâches en comptabilité surreprésentées par rapport à celles en marketing
- Changement nécessaire du titre du programme Gestion de commerces qui sème la confusion sur ce que fait réellement les étudiant-e-s

Toute cette analyse de la profession s'est exécutée en catimini, dans le plus grand secret. Les participant-e-s ont même dû signer une entente de non divulgation des travaux en cours.

Après cette analyse de la profession déconnectée de la réalité, les di-

---

*Toute cette analyse de la profession s'est exécutée en catimini, dans le plus grand secret. Les participant-e-s ont même dû signer une entente de non divulgation des travaux en cours.*

---

recteurs-trices des études (DÉ) des cégeps du Québec en ont pris connaissance. Ils ont à l'unanimité émis des réticences et ont fait des suggestions au CNPEPT en juin dernier lors de la réunion de la Commissions des affaires pédagogiques (CAP). Le MEES a fait fi des recommandations des DÉ et nous en aurons la certitude ce 25 octobre prochain.

---

*Or, les sept tâches de la technicienne et du technicien en administration décrites dans l'analyse de la profession s'apparentent beaucoup à un travail clérical de bureau, sans grande pensée critique et ne menant pas vers les études universitaires.*

---



Enseignant·e-s en sciences et techniques de gestion du CVM

Mais, par-dessus tout, pourquoi le MEES veut remettre des programmes, en ce qui nous concernent, Comptabilité et gestion et Gestion de commerces, en question lorsque ceux-ci répondent aux besoins de notre marché du travail? D'après le Plan stratégique 2017-2022 du MEES, il est spécifié à l'orientation 4 de l'enjeu qu'il faut offrir des milieux d'apprentissage et des parcours de formation flexibles, propices au cheminement vers les études supérieures et adaptés aux exigences d'une société numérique. Or, les sept tâches de la technicienne et du technicien en administration décrites dans l'analyse de la profession s'apparentent beaucoup à un travail clérical de bureau, sans grande pensée critique et ne menant pas vers les études universitaires.

Pourquoi contestons-nous la pertinence de cette révision ?

- Parce que moins de spécialisations amène un nivellement vers le bas;
- Parce que moins de spécialisations rend difficile les ententes DEC-BAC;
- Parce que moins de spécialisations entraîne moins d'étudiant·e-s à l'université;
- Parce qu'un regroupement de programmes résultera en une diminution des cours, diminution des professeur·e-s et augmentation des MED;
- Parce que la situation du marché du travail de Montréal a besoin de techniciennes et de techniciens spécialisés;
- Parce que la proximité des entreprises amène plus de spécialisations;
- Parce que l'expertise disciplinaire amène l'étudiant·e plus près des cours universitaires que des cours du secondaire;
- Parce que l'expertise disciplinaire conduit plus de 50% des étu-

dians en techniques de continuer à l'université;

- Parce que l'expertise pédagogique sera en perte de professeur-e-s compétents dans un domaine déjà en pénurie;
- Parce que l'AEC et le Diplôme d'études professionnelles (DEP) ne rivalisent pas avec le DEC et le BAC (Études supérieures), pas le même avancement, pas le même salaire;
- Parce que dans l'échantillon de l'analyse de la profession, peu d'entreprises en comptabilité et aucune en gestion de commerces et publicitaires n'étaient représentées et plusieurs personnes de ministères y étaient présentes;
- Parce que les besoins de Québec et des régions éloignées ne sont pas les mêmes que ceux du Montréal métropolitain;
- Parce que si le DEC ressemble de plus en plus au secondaire 6 qu'à des études supérieures, cela résultera à diminuer les chances d'atteindre des études supérieures accessibles financièrement;
- Parce que le fait de ne pas former les étudiants pour un marché en mutation est critique pour le marché du travail futur car le fait de former des étudiants pour des postes n'existant pas encore sans leur donner une pensée critique est dangereux;
- Parce que l'aplatissement de la structure hiérarchique, tendance présente dans le privé, parapublic et public, nécessite un degré d'autonomie accrue et une pensée critique poussée. Or les tâches décrites dans le document sont très cléricales;
- Parce que la profession de la technicienne et du technicien en administration spécialisé-e en marketing est clairement sous-estimée dans le document;
- Parce que leur place dans la PME a été peu analysée;
- Parce que les étudiant-e-s en Comptabilité et gestion et ceux de Gestion de commerces ont des profils très différents;
- Parce que les préalables du secondaire sont différents pour les deux programmes;
- Parce que le travail en bureautique s'apparente plus à un travail clérical de bureau qui ne correspond pas à la réalité du travail de nos diplômé-e-s en Comptabilité et gestion, et encore moins à celle de nos diplômé-e-s en Gestion de commerces;
- Parce que l'AEC est probablement plus approprié au programme en Bureautique alors que le DEC offre une formation plus complète pour les programmes de Comptabilité et gestion et de Gestion de commerces;
- Parce que la réalité du marché du travail en gestion de commerces est en plein bouleversement, le commerce électronique prenant de plus en plus de place, ainsi que l'innovation, l'agilité et l'entrepreneuriat;
- Parce qu'il existe une pertinence des cours en Gestion de commerce et en Comptabilité et gestion pour les étudiant-e-s en Métiers d'arts;

---

*«[...]former des étudiants pour des postes n'existant pas encore sans leur donner une pensée critique est dangereux.»*

---

---

*Le MEES, en regroupant les 3 programmes, entame un nivellement vers le bas pendant que le marché du travail a besoin de spécialisations.*

---

- Parce que les sept tâches décrites sont surtout en lien avec la comptabilité, et très peu avec la gestion de commerces. Ces tâches laissent peu de place pour la grande variété des fonctions qu'accomplissent les gradué·e·s en Gestion de commerces, ce qui nécessite des compétences toutes autres;
- Parce que le panel des «participants - spécialistes de la profession» présenté à la page iv du rapport d'analyse de la profession explique sans doute cette vision étroite du travail qui attend nos gradué·e·s en Gestion;
- Parce que l'on va vers l'automatisation et l'intelligence artificielle. À court/moyen terme, cette technologie remplacera les tâches de bases en administration. Le marché du travail aura donc encore moins besoin de techniciennes et de techniciens ayant une base en tout, mais bien d'employé·e·s qui peuvent réfléchir;
- Parce que l'incohérence d'écarter des compétences de gestion des réseaux sociaux et sites web, qui est nécessaire dans la gestion d'une entreprise en 2019, est inconcevable;
- Parce que le manque de transparence de la part du ministère qui fait que l'on apprend cette nouvelle sur Facebook,
- Parce que le regroupement de programmes fait en sorte que les étudiant·e·s auront accès à moins de cours dans leur spécialité et auront donc une expertise moins fine en fin de parcours;
- Parce que transformé Gestion de commerces en AEC ne permettra plus de mettre en place des projets (Journées entrepreneuriales, Simulation boursière, Voyages pédagogiques...) favorisant la rétention des étudiant·e·s et leur diplomation;

C'est pourquoi le département de Sciences et techniques de gestion a présenté la proposition suivante à l'assemblée générale du mercredi 9 octobre 2019 qui a été adoptée à l'unanimité.

AG/445 – 9 octobre 2019

Révision de programmes

**ATTENDU** les considérations suivantes, endossées par les professeur·e·s en Sciences et techniques de gestion du CVM :

- Le MEES a l'intention de fermer les programmes de Bureau-tique, de Comptabilité et gestion ainsi que Gestion de commerces et a l'intention de développer un seul programme;
- Le processus de révision de programme a confirmé, encore une fois, le manque de transparence et de rigueur de la part du MEES. Ainsi, l'analyse de profession conduite par le ministère semble avoir sciemment omis d'inclure des entreprises de comptabilité, de gestion de commerce et des entreprises publicitaires. De plus, seul un tout petit nombre de professeur·e·s du collégial ont été consultés mais contraints, comme d'habitude, à la plus grande confidentialité;
- Le MEES, en regroupant les 3 programmes, entame un nivellement vers le bas pendant que le marché du travail a besoin de

spécialisations;

- Avec la prémisse que l'impact sera nul sur nos emplois, le MEES ne tient pas compte de la déperdition des étudiants due au regroupement des 3 programmes et de la perte de préparations non compensées à cause de la diminution des inscriptions;
- La disparition des programmes ne répond nullement aux besoins du marché du travail de la région métropolitaine qui manquent cruellement de technicien·ne·s spécialisé·e·s;
- Actuellement, la réalité du marché du travail en gestion de commerce est en plein bouleversement. Le commerce électronique et international prend de plus en plus de place et les employeurs recherchent des travailleuses et des travailleurs qui font preuve de créativité, capables d'innover et ayant un grand potentiel d'entrepreneuriat. Le département de Sciences et techniques de gestion du Vieux Montréal conclue que l'avenue envisagée par le MEES ne répond en rien à cette réalité;
- L'automatisation et l'intelligence artificielle annoncent un besoin de technicien·ne·s de plus en plus capables d'analyser et de faire preuve de pensée critique. Il est clair que les visées ministérielles évacuent cet aspect pourtant important;
- Le développement des entreprises commande des compétences de plus en plus pointues notamment celles qui ont trait à la gestion des réseaux sociaux et des sites WEB. Ces compétences sont complètement absentes de la formation envisagée par le MEES;

Il est proposé:

**QUE** le SPCVM exige la tenue d'une commission des études extraordinaire portant sur la révision des programmes de Bureautique, de Comptabilité et gestion et de Gestion de commerce dans les plus brefs délais.

**QUE** les professeur·e·s de Sciences et techniques de gestion soient invités à assister en grand nombre à la réunion.

**QUE** les représentant·e·s du SPCVM à la Commission des études demandent

- Un moratoire sur la fermeture de ces programmes;
- Une analyse complémentaire de la profession de technicien en Gestion de commerces, sérieuse et transparente et de la révision de ces programmes qui convoque tous les milieux de travail concernés et des représentant·e·s du personnel enseignant qui soient partie prenante des discussions et des décisions;
- La mise sur pied des coordinations nationales de programmes et de disciplines afin que cesse les révisions et les actualisations bâclées et opaques menées par le MEES.

Suite à cette proposition, le département s'est présenté à la Commission des études extraordinaire qui a eu lieu vendredi le 18 octobre 2019 pour communiquer ses arguments contre cette refonte. Une nouvelle analyse transparente de la profession est demandée.



---

*Le ministre de l'Éducation fait l'éloge des études supérieures pour une meilleure société. Sait-il que son ministère fait exactement l'inverse?*

---

Le département se questionne grandement sur la vision du ministère dans ce projet. Nous avons actuellement de très beaux programmes qui vont en profondeur et permettent aux étudiant·e·s de développer un esprit critique dans leurs disciplines respectives. Un regroupement de programme fera en sorte de voir plus de disciplines variées, mais en surface seulement. En plus de commencer à ressembler à un programme préuniversitaire, je me questionne sur les débouchés qu'auront les étudiant·e·s suite à ce genre de technique, surtout en pensant que l'intelligence artificielle remplace facilement les tâches de base en administration. Les entreprises ont besoins de techniciennes et de techniciens qui réfléchissent, pas des employé·e·s qui ont une base en tout (facilement remplaçable par l'automatisation) De plus, les compétences de gestion des réseaux sociaux et de site Web sont écartées de la technique. Comment peut-on penser, en 2019, que ces compétences ne sont pas importantes?

Le Ministre de l'éducation fait l'éloge des études supérieures pour une meilleure société. Sait-il que son ministère fait exactement l'inverse?

Merci à notre syndicat, notre direction et notre assemblée générale qui nous supportent devant cette ineptie!

Nathalie Zakaib  
Département des sciences et techniques de gestion

## Sur la place des mathématiques

C'est confirmé, je ne suis pas paranoïaque! La destruction programmée et inexorable des mathématiques est bien réelle. Cependant, elle ne doit pas être inéluctable.

Les dernières révisions de programmes techniques ainsi que les projets de nouveaux programmes préuniversitaires dans les cégeps du Québec ont souvent proposé dans leur première version des réductions du nombre de compétences ou d'éléments de compétence dans la discipline mathématique. Cela se traduit, en général, par une diminution du nombre d'heures de cours permettant moins d'approfondissements et donc, en définitive, des notions mathématiques moins bien maîtrisées par les étudiant.es.

### ***Des paradoxes***

Il me semble paradoxal de constater que les mathématiques, souvent utilisées comme outils de sélection au secondaire, sont ensuite écartées progressivement de la formation collégiale. En troisième secondaire, principalement en fonction de leurs résultats en mathématiques, les élèves vont être orienté.es vers une des trois séquences (même si la plupart du temps, seulement deux séquences sont offertes, faute de moyens et d'effectifs suffisants dans les écoles secondaires) : Culture, société et technique (CST), Technico-sciences (TS) et Sciences naturelles (SN). Le choix de séquence, contingenté par les notes en sciences et en mathématiques, déterminera les programmes collégiaux dans lesquels les élèves pourront s'inscrire. Les conditions d'inscription aux programmes collégiaux se traduisent, entre autres, par des préalables en mathématiques selon la séquence et le niveau de secondaire 4 ou 5.

L'érosion continue des heures de la discipline mathématique au niveau collégial apparaît donc illogique par rapport aux choix qui sont faits au niveau secondaire. Doit-on penser qu'en arrivant au niveau d'enseignement supérieur la formation intellectuelle qu'offrent les mathématiques devient soudainement obsolète? Doit-on croire que les acquis cognitifs au niveau de la rigueur, de la capacité d'abstraction et du développement de la pensée formelle que permettent les mathématiques soient achevés après le cursus secondaire?

Notons également qu'à une époque où l'informatique, l'intelligence artificielle et le traitement des mégadonnées (trois champs d'études faisant particulièrement appel aux mathématiques) prennent une place de plus en plus importante dans la société, il est plutôt étonnant, pour ne pas dire inconséquent, de réduire la place de l'enseignement des mathématiques dans nos programmes. Pourtant, alors que le récent Cadre de référence de la compétence numérique du Ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MEES) demande que nous formions des citoyen.nes autonomes et critiques vis-à-vis du numérique, la profondeur des mathématiques enseignées est systématiquement réduite et se cantonne uniquement aux notions immédiatement utiles pour le programme de l'étudiant.e.

### ***Des préalables mathématiques de secondaire***

Depuis quelques années, les conditions préalables en mathématiques pour l'admission au cégep ont été sérieusement assouplies dans de multiples programmes techniques (Technique de génie mécanique et Techniques d'informatique, par exemple). Cela pose de nombreuses difficultés dans les cours de mathématiques du programme, mais également dans les cours de physique ou dans les cours de la formation spécifique. Mentionnons que les professeur-es de mathématiques de niveau collégial ont été essentiellement exclus de la consultation menant à ces changements.

La très grande variabilité au niveau des préalables chez nos étudiant.es impose une gymnastique pédagogique peu réaliste aux enseignant.es. En effet, parvenir à mettre à niveau tous les étudiant.es d'un groupe et leur faire atteindre les objectifs prescrits par le MEES tout en maintenant l'intérêt de toute la classe relève souvent de la quadrature du cercle. Il faut que les enseignant.es de mathématiques aient la souplesse pour effectuer le grand écart mathématique!

Il s'ensuit que les étudiant.es ayant des préalables en mathématiques plus faibles se découragent en voyant cet écart avec leurs camarades et faute de défis suffisamment stimulants, les étudiant.es dont les préalables sont adéquats peuvent sentir une forme de désintérêt pour le cours.

Ces éléments entraînent également des effets pervers, notamment par la diminution de l'attractivité de ces programmes. Ceci est particulièrement vrai dans certains programmes techniques qui sont devenus des filières non terminales et pour lesquels la majorité des étudiant.es poursuivent leur cheminement scolaire à l'université, comme dans des programmes d'ingénierie par exemple. On ne peut négliger la formation mathématique et scientifique collégiale de nos futurs ingénieurs.

### ***Peur et rejet des mathématiques***

La peur des mathématiques et son corollaire, le rejet des mathéma-

---

*Les lacunes en numératie  
chez les étudiant.es ainsi que  
chez les adultes sont mainte-  
nant étudiées.*

---

---

*Les mathématiques favorisent la capacité de réflexion, développent l'esprit critique et permettent la modélisation de la réalité et la prise de décisions à la suite d'une démarche scientifique.*

---

tiques, sont bien réels et ce constat dépasse le seul cadre académique et a des répercussions néfastes dans la société. Pour permettre aux citoyens d'être responsables et engagés, il faut être en mesure de gérer les informations dont nous sommes quotidiennement abreuvés. On doit, à une époque où les « fake news » ont la cote, être capable de faire la part des choses quant aux interprétations qui sont faites de diverses données et discerner le vrai du faux. Les lacunes en numératie<sup>3</sup> chez les étudiants ainsi que chez les adultes sont maintenant étudiées. Les préoccupations face à celles-ci sont identifiées dans les études successives de l'Organisation de coopération et de développement économiques<sup>4</sup> de même que dans certains rapports sur lesquels se sont basées de récentes révisions de programmes préuniversitaires collégiaux (voir par exemple le rapport *Le profil attendu des étudiants diplômés du programme d'études préuniversitaires Sciences humaines à leur admission à l'université utilisé pour conduire la révision du programme de sciences humaines*). Comment se passer alors de la formation critique que procurent les mathématiques, notamment dans les cours de méthodes quantitatives et de probabilités et statistiques?

Plus largement, l'enseignement des mathématiques, non restreintes à l'utilitarisme, n'est pas qu'algèbre, arithmétique et techniques insipides. Les mathématiques favorisent la capacité de réflexion, développent l'esprit critique et permettent la modélisation de la réalité et la prise de décisions à la suite d'une démarche scientifique. Restreindre cette formation à sa portion congrue pour des motifs matérialistes et utilitaristes témoigne d'une vision réductrice, mercantile et sans véritable perspective d'avenir de l'éducation publique que nous devons collectivement à notre jeunesse. Après les mathématiques, à qui le tour? La philosophie? La littérature?

Cédric Lamathe  
Département de mathématiques

## Entre marchandise et humanisme

Dans un communiqué du 23 août dernier<sup>5</sup>, la Fédération des cégeps s'inquiétait du retard que prend le Québec dans ce qu'on appelle la « quatrième révolution industrielle ». Selon Bernard Tremblay, président de la Fédération, la formation, la recherche et l'innovation sont essentielles dans ce contexte. Selon lui, davantage de jeunes devraient entrer au cégep et il faudrait également en diplômé plus. Afin de permettre aux cégeps de la province de mieux réaliser ces objectifs, il réclame plus de

<sup>3</sup> Nous présentons ici deux définitions assez proches de la notion de numératie : - « Capacité d'une personne à comprendre et à utiliser des concepts mathématiques, lui permettant de maîtriser suffisamment l'information quantitative et spatiale pour être fonctionnelle en société. » Office québécoise de la langue française, [http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id\\_Fiche=8363202](http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8363202) - « Capacité de localiser, d'utiliser, d'interpréter et de communiquer l'information et des concepts mathématiques afin de [...] gérer les demandes mathématiques de tout un éventail de situations de la vie adulte » Les compétences en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements technologiques : des clefs pour relever les défis du XXIe siècle Rapport québécois du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) – 2015 p. 25

<sup>4</sup> Institut de la statistique du Québec, « Enquêtes PEICA – Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes », Décembre 2015, <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/education/alphabetisation-litteratie/peica.pdf>, consulté le 26 octobre 2019.

<sup>5</sup> Fédération des cégeps, « La Fédération des cégeps inquiète pour l'avenir du Québec », Communiqué, 23-08-19, <https://fedecgeps.ca/communiqués/2019/08/la-federation-des-cegeps-inquiete-pour-lavenir-du-quebec/?fbclid=IwAR2jnTtu-AbrTAoflme8csKIZKvFjOvApucN2BpHlqPH8Emha6FfZqcPp7s>, page consultée le 26-10-2019.

ressources qui seraient consacrées à l'encadrement des étudiants ayant diverses formes de handicaps ou des problèmes de nature psycho-sociaux. Il souhaite aussi que les cégeps accueillent plus d'étudiants étrangers. Enfin, il plaide en faveur des AEC. Il ne convient pas de s'afficher contre la vertu, je ne dispute pas à M. Tremblay ses priorités. Cela dit, sa position est, pour moi, source d'inquiétudes. Je me demande si sa vision du rôle de l'enseignement supérieur ne manque pas de profondeur. Ce qui me semble être le fondement de son argumentation pose des difficultés. Plus important encore, il laisse de côté divers problèmes que je souhaite exposer ici.

On ne peut nier la relation entre programme d'étude et marché du tra-



vail. Il y a maintenant plus de 50 ans que les cégeps jouent ce rôle. Cela dit, la formation collégiale va bien au-delà de cet aspect de la formation. Limiter la fonction du cégep aux seuls besoins immédiats du marché du travail dénature la mission qui est la nôtre. Cette vision de M. Tremblay pour qui apparemment l'avenir des cégeps se résume à une instruction qualifiante et à l'employabilité témoigne d'une décevante vue de l'esprit. Les cégeps forment des travailleurs, mais ils ne font pas que cela. Hélas, le communiqué du président de la Fédération des cégeps n'envisage les cégeps que par le biais du monde du travail. C'est là le premier élément problématique.

Pour le dire en trois concepts, nous formons le futur travailleur, certes, mais l'institution collégiale contribue aussi à la formation du citoyen et de la personne. Une pensée simpliste pourrait nous amener à croire que la formation générale prend en charge la formation du citoyen et de la personne tandis que la formation spécifique formerait, elle, le futur travailleur. En réalité, à des degrés divers, chaque enseignante, chaque enseignant intervient à ces trois niveaux. L'équation selon laquelle il faudrait réserver la formation du travailleur à la formation spécifique et celle de la personne et du citoyen à la formation générale est artificielle et réductrice. On l'oublie assez aisément, la formation spécifique contribue aussi à la formation de la personne et du citoyen. De la même manière, la formation générale vise non seulement l'accomplissement de la personne et du citoyen mais elle contribue aussi de diverses manières à la formation du travailleur. L'approche par compétence a consacré une sorte d'atomisation de notre travail, une forme de cloisonnement entre les différentes portions des programmes d'études. Pourtant, les différentes composantes de la formation collégiale sont interreliées même si l'atomisation de notre travail occulte de plus en plus cet aspect. Hélas, à lire le communiqué de M. Tremblay on pourrait croire que nous sommes d'abord des travailleurs et qu'on ne devient une personne ou

---

*L'équation selon laquelle il faudrait réserver la formation du travailleur à la formation spécifique et celle de la personne et du citoyen à la formation générale est artificielle et réductrice.*

---

un citoyen que parce qu'on serait tout préalablement devenu un travailleur, ce qui est absurde. Ce manque de vision globale m'apparaît être le deuxième élément problématique de son communiqué.

Le « mal financement » des cégeps est une autre question cruciale. Les incessantes opérations d'austérité depuis le milieu des années 80 ont contribué à rendre notre travail plus exigeant. Si des sommes ponctuelles sont versées ici et là, ce qui nous réjouit, il faut quand même le souligner, une concurrence de plus en plus marquée oppose les cégeps sur différents plans : gros vs petits, ville vs région, cégep technique vs cégep préuniversitaire, etc. Chacun de ces niveaux d'opposition est à même de produire des effets sournois sur le financement d'un collège. Demander plus d'investissements pour un aspect ou l'autre de la mission des cégeps n'est pas suffisant. Si les cégeps doivent contribuer à l'adaptation de la société québécoise aux enjeux de notre siècle, la formule de financement doit être remise en question afin que chaque institution ait les moyens des ambitions du président de la Fédération.

---

*Se montrer plus exigeant quant à la réussite des étudiants sans nous donner les moyens de le faire tient désormais d'un saut périlleux.*

---

Les exigences de réussites sont de plus en plus pointues. On veut tous la réussite du plus grand nombre. Pour que cela soit possible, le professeur doit disposer de ressources adéquates et de la sérénité nécessaire. Or, les effets de l'austérité liés aux exigences ministérielles produisent un climat profondément démotivant. Ces vingt-cinq dernières années, c'est presque une vingtaine de fois qu'on s'est fait dire qu'il faudrait faire plus avec moins. Faire plus, c'est-à-dire améliorer les taux de réussite, diminuer les taux d'échecs. Faut être fait fort pour pas perdre pied. J'ai vu trop de collègues tomber d'épuisement ou encore sacrifier des soirées, des fins de semaines, des congés, des loisirs légitimes pour s'assurer des meilleures conditions de réussite de leurs étudiants. Je trouve indécent que les professeur.es de cégep occupent le haut du classement des réclamations liées à l'épuisements professionnels. Il y a là un indice fort qui témoigne de la lourdeur de la tâche. Se montrer plus exigeant quant à la réussite des étudiants sans nous donner les moyens de le faire tient désormais d'un saut périlleux.

Il faut aussi relever l'inconstance du ministère quant aux ressources qu'il fournit pour les mesures d'aide aux étudiants. Il va de soi qu'il faut soutenir ces étudiants qui dès avant de commencer ont des difficultés d'apprentissage et divers diagnostics. Comme si la règle de financement du ministère dépendait des modes qui sévissent dans certains départements des sciences de l'éducation. On finance une approche une année, une autre l'année suivante, une troisième manière de faire l'année d'après... Ça n'aide pas à aider. Ces quinze dernières années, il est arrivé à quelques reprises que sans explication le ministère demande de défaire ce qu'il exigeait l'année précédente, cela sans une consultation digne de ce nom. Ça démotive, à la fin. Pour construire une véritable expertise, il faut un financement stable et un travail rigoureux de retour critique sur le travail accompli. Trop souvent au cours de ma carrière il m'a semblé que le ministère procédait sans un nécessaire retour critique, cédant à l'avis de spécialistes occultes, sans demander aux professeurs de se prononcer sur leur propre travail. À croire que le ministère exige des professeur une rigueur dont il semble lui-même incapable.

D'une façon plus générale, on dirait bien que notre société a basculé d'une vision du monde humaniste vers une conception plus hédoniste et

mercantile. Ce basculement aurait pour effet que bon nombre de nos étudiants n'auraient qu'une vision à court terme. Ce que je veux dire, c'est que l'idée d'épanouissement personnel (à plus ou moins long terme) aurait cédé la place au plaisir immédiat et à la possibilité de « monétiser », de « rentabiliser », les différentes étapes de la formation. C'est une erreur, je pense, de céder à cette vision superficielle. C'est même un des objectifs les plus nobles de l'éducation que d'amener la jeunesse à remettre en question sa vision spontanée des choses afin d'acquérir de la perspective et une profondeur salutaire. La substance du communiqué de M. Tremblay nous laisse croire qu'il ne serait pas de cet avis.

Enfin, il faut parler de ces étudiants qui nous arrivent du secondaire avec des capacités qui sont parfois en-deçà de ce qui est requis pour réussir les cours. Les amener au seuil de réussite (60%) sans sacrifier à la démarche peut relever de la prestidigitation. Je crois que les professeurs du primaire et du secondaire font ce qu'ils peuvent. Je n'irai pas jeter la balle dans leur camp. Cela dit, si on veut que nous arrivent des élèves mieux préparés, il faut donner à l'école primaire et à l'école secondaire les moyens de ce vouloir. Tant que la conception du monde qui anime les partis politiques qui nous gouvernent est une vision à caractère néolibérale selon laquelle l'efficacité économique et l'accès au marché du travail sont l'horizon de l'accomplissement humain, l'école publique sera mise à mal. Même si ce n'est pas sa mission première, la Fédération des cégeps doit soutenir de toutes ses forces les demandes des niveaux primaires et secondaires. À fonctionner en vase clos, le réseau collégial pourrait littéralement finir par suffoquer.

Faut-il s'adapter à une nouvelle révolution industrielle? Nos institutions d'enseignement doivent-elles intégrer les nouvelles manières de faire, les nouvelles technologies et les nouvelles façons de penser d'une société en changement constant? Doit-on attendre une saine gestion des administrateurs du réseau? La réponse à toutes ces questions m'apparaît évidente. Hélas, la vision de l'enseignement supérieur qui émerge du communiqué du 23 août dernier ressemble à celle d'un gestionnaire pour qui son système de gestion serait la courte vue à laquelle il faut tout ramener. Si les inquiétudes et les demandes de M. Tremblay peuvent être légitimes, la proposition qu'il présente témoigne d'un manque de vision, d'un aplatissement « gestionariste » et déshumanisé qui conduira les institutions collégiales à ne devenir qu'un rouage dans un autre rouage, une fonction dans une machine. Si on rêve d'une école véritablement efficace, en ce sens qu'elle donnerait à toutes et tous les moyens de s'épanouir, si le cégep doit être le prolongement de cette école humaniste, publique et démocratique, c'est presque une nouvelle révolution tranquille qu'il faudrait opérer.

Martin Godon,  
Département de philosophie.



---

*Hélas, la vision de l'enseignement supérieur qui émerge du communiqué du 23 août dernier ressemble à celle d'un gestionnaire pour qui son système de gestion serait la courte vue à laquelle il faut tout ramener.*

---

## Plaidoyer pour une approche technocritique de l'intelligence artificielle (IA)

Personne ne peut le nier : il y a une effervescence certaine autour de l'intelligence artificielle (IA). À preuve : on y investit des locaux dans le Mieux ! Au même moment, il se trouve qu'en sciences humaines, l'analyse marxiste, qui a pourtant plus d'un siècle, est encore et toujours branchée : la barbe !

À l'occasion de l'adoption du Plan stratégique du collège, je me permets un retour sur la Journée institutionnelle organisée en janvier dernier. Cette journée fut un succès incontestable tant au niveau de l'organisation que par la présence de nombreux membres de la communauté collégiale. Si je prends la peine d'écrire aujourd'hui, c'est que plus la poussière retombe, plus il me semble qu'il est impératif de garder son sens critique face à ce qui nous est présenté comme inéluctable, face à un changement dans l'organisation du travail auquel nous devrions nous adapter, au risque d'être relégué au wagon de queue. On connaît ce discours techno-économique pour l'avoir entendu depuis des décennies au niveau de la promotion des TIC dans le domaine de l'éducation comme de l'économie du savoir au niveau des instances de régulations économiques mondialisées. Hors de la nouvelle économie, des nouvelles pédagogies et des nouvelles technologies, point de salut !

J'ai évoqué Marx car la grande absente des présentations lors de cette journée institutionnelle fut la réflexion critique sur les conditions matérielles nécessaires à la grande révolution à laquelle nous sommes conviés de participer. Il m'apparaît nécessaire de rappeler d'une part que dans l'ensemble, la vaste majorité des professeur.es du collège n'ont pas accès à un ordinateur personnel. Dans ce contexte, avant de parler d'une responsabilité professorale de sauter à pieds joints dans le merveilleux monde de l'IA, il faut revenir sur terre, à nos conditions objectives de travail. D'ailleurs, en lien avec ces conditions de travail, comment est-ce possible, sérieusement, de parler d'un effort supplémentaire de la part des uns et des autres alors que la charge de travail fait en sorte qu'on peine à s'en sortir avec les tâches actuelles ? Si formation il doit y avoir, si investissement il doit y avoir pour transformer nos pratiques pédagogiques, des ressources doivent y être allouées. Demander aux profs de faire la révolution en leur demandant de financer leurs outils de travail et d'investir du temps personnel pour y arriver, sinon, tant pis, comme l'a affirmé un des présentateurs, les étudiant.es se détourneront de nos systèmes d'enseignement pour zapper et enrichir big data, me semble irréaliste, sinon méprisant. Pas de moyen, pas de révolution.

Mais encore là, la révolution, pour quelles fins ? Pour qui ? Lors de cette journée, on a comparé le travail des professeur.es à celui de Google et autres outils d'intelligence artificielle. À cet effet, on nous a dit que Google répondait 80% du temps correctement aux questions qui lui était posé pour nous placer en compétition avec ce moteur de recherche. Les professeur.es seraient-ils devenus des banques de données sans qu'ils et elles en aient

---

*Cela étant dit, maintenant que l'IA se trouvera au cœur du plan stratégique 2020-2025 du collège, il me semble que nous devons inscrire notre réflexion en lien avec les conditions objectives de nos conditions de travail [...].*

---

été avisé.es? À ce jeu des comparaisons, le GPS va-t-il remplacer les conseillers-ères en orientation? Alexa est-il comparable aux adjointes administratives? Un peu de sérieux. Ce qu'il manque, c'est une analyse fine de là où nous en sommes et là où nous voulons aller comme institution du savoir.

Quand un représentant du ministère de l'Éducation nous explique le plus sérieusement du monde que la reconnaissance faciale pourrait déterminer, grâce à une légère inflexion du sourcil, si un-e étudiant-e comprend ou non nos interventions en classe, je tiens à rappeler que les professeur-es n'ont même pas accès aux moyennes scolaires de leurs étudiant-e-s pour faire une démarche plus personnalisée! N'ont plus accès aux diagnostics de leurs étudiant-e-s ayant des troubles d'apprentissage au Cégep depuis cet automne! Et on laisserait aux robots et autres algorithmes le soin de « monitorer » les gesticulations des étudiant-es pour « bonifier » notre enseignement?

Si nous tenons un tant soit peu à notre autonomie professionnelle, il faut complètement exclure les outils de surveillance des professeur-e-s en fonction du résultat de leurs étudiant-e-s, allant dans le sens des mécanismes d'assurance qualité grâce à des outils de quantification.

Il y a de multiples enjeux liés à la question de la vie privée et des outils de surveillance qui sont actuellement mis en place aux quatre coins de la planète sur lequel il faut se pencher en tant qu'enseignant-e-s et qui sont nécessaires à prendre en compte dans la transformation de nos pratiques éducatives.

Encore une fois, cette chronique vise une chose, essentiellement la même que celle qui était visée par la Journée institutionnelle : il nous faut prendre acte des transformations en cours dans l'organisation du travail pour mieux y faire face. Cela étant dit, maintenant que l'IA se trouvera au cœur du plan stratégique 2020-2025 du collège, il me semble que nous devons inscrire notre réflexion en lien avec les conditions objectives de nos conditions de travail et surtout, ne pas se laisser impressionner par des présentations sur l'IA qui nous montrent des robots qui font des saltos arrières tout en omettant de souligner les dérives possibles, les écueils à éviter, bref de faire appel à notre sens critique. L'introduction des technologies éducatives ne doit pas suivre les courbes du progrès technologiques poussées par les multinationales qui tentent de concurrencer les institutions publiques d'enseignement. Nous devons penser et agir à partir de nos finalités propres. Pour reprendre la réflexion au cœur de la Semaine de la citoyenneté 2017, Mutations technologiques: entre l'extase et l'effroi, adoptons une posture résolument techno-critique. Professeur-e-s de tous les pays, unissez-vous!

Stéphane Thellen  
Département de sociologie



---

*Pour reprendre la réflexion au cœur de la Semaine de la citoyenneté 2017, Mutations technologiques: entre l'extase et l'effroi, adoptons une posture résolument techno-critique. Professeur-e-s de tous les pays, unissez-vous!*

---

**A**rticle de Takwa Souissi<sup>6</sup> remanié et lu lors de l'assemblée syndicale de septembre dans le cadre de la minute des femmes et en lien avec les préparatifs menant à la journée institutionnelle de lutte contre les changements climatiques. Sachez que le comité intersyndical femme explore la possibilité d'offrir des ateliers de fabrication de savon, produits d'entretien écologiques et est à la recherche d'un collègue prof afin d'élaborer cet atelier en partenariat avec le dit comité !

## L'environnement, un nouvel enjeu de charge mentale ?

Entre une couche lavable à plier et une boîte à lunch zéro déchet à préparer, les femmes doivent-elles ajouter à leur liste de tâches... la sauvegarde de la planète ? Plus sérieusement, à la lumière de la situation sociétale et planétaire actuelle, quelle place la lutte écologiste prend-elle dans la charge mentale des femmes ?

Annie Rochette, professeure en droit de l'environnement à l'UQAM, approché par le Regroupement des femmes en environnement, elle a été amenée à approfondir la question en 2013 dans le cadre d'un rapport intitulé : L'intégration du genre dans la lutte aux changements climatiques au Québec.

« Cet enjeu s'est peu à peu imposé dans le débat. La perspective genrée, ce n'est pas de dire que les femmes sont mieux que les hommes. »

« C'est de tenir compte des différentes réalités dans les plans d'action, afin que la pression ne retombe pas seulement sur les familles... et donc les femmes ».

« De manière générale, nos comportements ne sont pas les mêmes, nos priorités non plus. »

Ainsi, de nombreuses études démontrent que les femmes privilégient en général les changements de comportement et de style de vie (consommation, recyclage, gaspillage alimentaire) au niveau individuel, tandis que les hommes envisagent généralement des solutions plus globales, technologiques.

Pour Denise Proulx, journaliste et professeure en sociologie de l'environnement à l'UQAM :

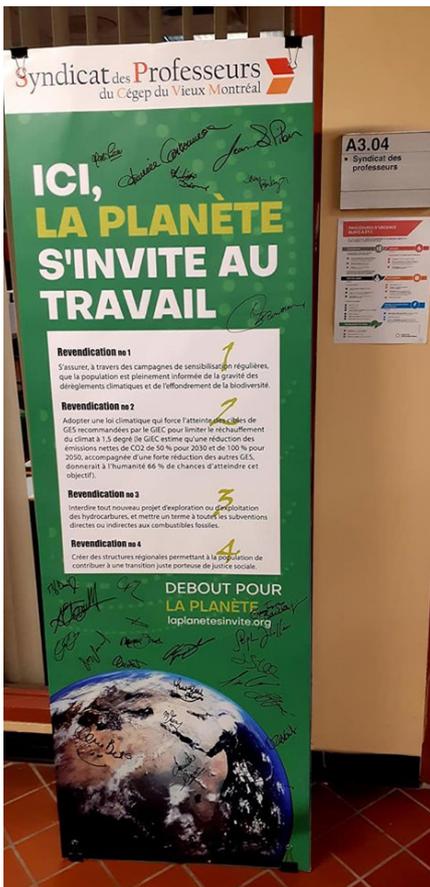
« C'est qu'encore aujourd'hui, le partage des rôles dans le domaine environnemental (comme dans plusieurs autres) est encore très traditionnel. »

« C'est à l'image de la société, tout simplement ».

« Les femmes sont celles qui font fonctionner la machine et les hommes investissent plus le politique ».

Elle fait d'ailleurs remarquer que ce sont les groupes citoyens qui prennent le relais de la lutte environnementale, organisant des actions, des marches, etc. Et qui est au cœur des mouvements citoyens ? Les femmes.

<sup>6</sup> Takwa SOUISSI, « L'environnement, un nouvel enjeu de charge mentale ? », Gazette des femmes, (3 septembre 2019), <https://www.gazettedesfemmes.ca/15114/lenvironnement-un-nouvel-enjeu-de-charge-mentale/>, (page consultée le 24 octobre 2019)



Pour Monique Laberge, présidente du conseil d'administration du Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay–LacSaintJean :

« Il est pourtant primordial que les femmes prennent une part active dans l'élaboration des réflexions, des programmes et des solutions écologiques. »

Pourquoi? D'une part parce que les femmes sont les premières touchées par les conséquences des changements climatiques.

Annie Rochette :

« Les impacts sont plus grands sur les femmes pour des raisons socio-économiques. »

« Dans les stratégies du gouvernement, on parle des personnes vulnérables, sans parler spécifiquement des femmes. Or, si on regarde qui vit dans la pauvreté, ce sont beaucoup les femmes. Elles n'ont pas les moyens d'acheter un climatiseur et sont donc plus à risque en cas de vague de chaleur. Ça peut être aussi simple que ça. »

Des études établissent par ailleurs un lien entre les situations de catastrophes naturelles, comme les inondations ou le verglas, et une montée de la violence conjugale.

D'autre part, il est important que les questions environnementales soient abordées de toutes sortes de manières afin de sensibiliser un maximum de personnes.

Pour Krystel Papineau, travailleuse en environnement :

« C'est vraiment un enjeu intersectionnel. Même le spirituel est un aspect à considérer quand on parle d'environnement. »

Pour Denise Proulx :

« Les femmes sont dans l'action. Elles ont une capacité de sentir les choses, une vision, une éducation différente. Comment l'humanité, dans l'état où elle se trouve, peut-elle se priver de 50 % de son intelligence? »

### ***L'écoanxiété, un enjeu à surveiller?***

Pour Krystel Papineau:

« Depuis quelques années, les enjeux de santé mentale et de bien-être psychologique sont de plus en plus reconnus, dans tous les milieux. Or, l'état de détérioration de la planète génère son lot d'anxiété pour les mères. C'est une préoccupation constante. On se pose toujours la question : "Comment puis-je améliorer notre milieu de vie?" C'est une gestion continue. »

Laure Caillot, consultante zéro déchet et cofondatrice de la coopérative de services Incita, remarque que même si la famille au complet adhère au projet écologique, ce dernier est bien souvent porté par les mères. Elle l'a d'ailleurs constaté dans son propre foyer, à la suite d'un accident l'ayant clouée au lit quelque temps.

« Tout le long de ma convalescence, le zéro déchet a pris le bord. La situation du changement climatique ne changera pas seulement par des actions individuelles, c'est impossible. Ça prend de grosses politiques envi-

---

*« C'est de tenir compte des différentes réalités dans les plans d'action, afin que la pression ne retombe pas seulement sur les familles... et donc les femmes ».*

---

ronnementales, ce n'est pas comme faire du recyclage. »

Elle est un peu excédée du discours qui relègue le sort de la planète entre les mains des individus.

« Quand les politiciens disent "chacun peut faire sa part", c'est une manière de détourner l'attention. Au lieu de parler de sables bitumineux, on parle de la responsabilité des familles. Et la responsabilisation des familles, ça ajoute un fardeau qui tombe beaucoup sur les femmes... »

### ***Une charge mentale nécessaire... mais temporaire***

Laure Caillot, qui organise chaque année le circuit zéro déchet de Rosemont:

« Il y en a pour qui la transition va être très rapide. Dans mon cas, ça a pris un peu plus de deux ans. Je ne me suis pas mis de pression. Il faut s'écouter et se respecter »,

Elle constate d'ailleurs que les hommes et les pères sont de plus en plus impliqués dans le changement des habitudes de vie.

« Les gens sont plus sensibilisés, conscients. Ultimement, oui, nous aurons à traverser de grandes turbulences. Et je crois que les femmes vont beaucoup contribuer à trouver des solutions, à faire preuve de résilience, et à réorganiser la société. »

Claudine Jouny  
Département de Soins infirmiers.

## Dossiers à surveiller

Cette année, plusieurs grands dossiers seront traités en Comité des relations de travail, affectueusement nommé CRT, et au Comité des postes. Les voici énumérés, sans ordre d'importance :

Préciser et mettre à jour les règles de suppléances et de remplacement, particulièrement au sujet de la rémunération : une entente en CRT était intervenue le 8 mai 2014, mais certains paragraphes de cette entente sont abstrus; un des principaux enjeux est la rémunération en CI des suppléances (durée de 10 jours ouvrables et moins) qui se prolongent en remplacement (à partir du 11e jour ouvrable).

Encadrer le double-emploi externe : il s'agit d'écrire, en accord avec la partie patronale, un règlement encadrant l'offre de cours pour les personnes employées à temps plein à l'extérieur de notre établissement.

Réviser l'offre générale de service qui balise la procédure pour l'offre des cours aux professeur.es : nous aimerions que les règles datant d'une entente de 2001 soient en adéquation avec nos façons présentes de procéder.

Actualiser les règles de répartition des allocations : il est question ici de pousser notre compréhension des différences entre le mode de calcul (utilisé pour calculer les allocations attribuées aux départements pour l'enseignement) et le mode de financement (montant reçu par le cégep). Nous pensons que nous sommes dans une année charnière : les négociations de notre prochain contrat de travail sont amorcées et les questions que les membres du Comité des postes posent à leurs homologues de la partie patronale telle une vieille antienne ont enfin des réponses. Nous désirons donc profiter de la conjoncture actuelle.

Nous vous encourageons à venir discuter de ces sujets avec nous au local syndical notamment.

Cédric Lamathe,  
membre du Comité des relations de travail et du Comité des postes

### ***Le SPCVM sur Facebook!***

Pour suivre les activités du syndicat sur une base plus régulière, joignez-vous à la page!

 [www.facebook.com/SPCVM/](http://www.facebook.com/SPCVM/)